

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 9 AVRIL 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

<b>Date de convocation</b> :	2 avril 2024	<b>Date d'affichage</b> :	2 avril 2024
------------------------------	--------------	---------------------------	--------------

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

**Présents** : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoins, CHALANDON Edith, ROLLAND Yann, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

**Absent excusé** : NEANT

**Secrétaire de séance** : CREPIAT Annie

## DEL5/09-04-24 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs pour l'année 2024 :

Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 748.738,93 €
- Investissement : 517.884,56 €

Le budget assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 71.061,30 €
- Investissement : 70.162,18 €

Le budget commerce s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 13.861,78 €
- Investissement : 5.866,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget assainissement, le budget commerce et le budget communal de l'année 2024.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.  
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,  
Annie CREPIAT



Le Maire,  
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20240409-DEL5\_09-04-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024